

Droit de préemption urbain

Saint-Nicolas-des-Laitiers
Commune déléguée de la Ferté-en-Ouche



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
Approbation : 26/09/2024

1:6 198
Cadastré DGFP©2024



Plan n°23 / 41

- Droit de préemption urbain
- Cadastré**
- Bâtiment en dur
- Bâtiment léger
- Parcelle

